

Le courrier des lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **4 (1974)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LE COURRIER DES LECTEURS

Correspondance et solidarité

De Mme Dina Testa, «La Pastoral» Beniza (Alicante) Espagne
Je sais que la plus grande des détresses chez les aînés c'est la solitude. Quelquefois elle est absolue, et ce besoin de dialoguer se trouve frustré. Or, faute de mieux, nous pouvons du moins communiquer par écrit. Je serais d'accord de recevoir et de répondre à chaque lettre provenant de personnes se sentant seules. Ces lettres peuvent être écrites en allemand, français, anglais, italien et même espagnol. A bientôt!

Vaudois et Vaudois

De Mme Moret, Denes.
Dans le courrier du n° 3 d'«Aînés», j'ai lu avec intérêt la lettre de Mme Perrotet sur Riesi. Je suis entièrement d'accord avec son idée, et sa proposition. Cependant, par souci d'exactitude, j'aimerais préciser que la communauté de Riesi a été fondée par l'Eglise vaudoise d'Italie (Les «Vaudois» du Piémont, malgré la similitude du nom, n'ont aucune parenté avec les Vaudois de Suisse.)

Pour les bibliophiles

De Mme S. Preisig-Meidinger, Soleure.
Je tiens à disposition de nombreux livres, lesquels pourraient intéresser bon nombre de vos lecteurs. Dans ce cas, je me ferais un plaisir de les leur envoyer. Il suffit pour cela que les intéressés me donnent au moins cinq titres d'ouvrages désirés. Mon adresse est: Mme S. Preisig, Joachimweg 15, 4500 Soleure.

Une liste, s.v.p.

De M. R. Gerber, Neuchâtel.
Dans la mesure du possible, votre mensuel ne peut-il mentionner les noms et lieux des expositions, manifestations ou autres spectacles affichant des réductions pour les AVS? Ceci contribuerait à une participation record du nombre des «vieux» en ces lieux. Alors que nous ne savons pas toujours où nous adresser. Parfois, le coût des billets est fortement «salé».
Réd.: Seul, le canton de Vaud est déjà trop vaste pour que nous puissions indiquer tous les endroits en question! Mais,

peut-être serait-ce aux organisateurs des diverses manifestations de nous en faire part?

Les heures fatidiques

De M. J. Guye, Lausanne.
A ma connaissance, de nombreux bénéficiaires de l'AVS renoncent à l'acquisition de l'abonnement mensuel, pour les TL. La raison en est non pas le montant de 15 francs, mais bien les inconvénients causés par les trois périodes journalières durant lesquelles ledit abonnement n'est pas recevable, les cinq premiers jours de la semaine. A l'encontre de Lausanne, Bâle et Berne assouplissent le coût de cet abonnement, celui-ci n'étant que de 10 francs. Tenons compte de la topographie lausannoise, certes bien différente des villes mentionnées ci-dessus, ce qui justifie probablement un prix plus élevé, soit de 15 francs. A Genève, la taxation est toute autre, et l'usage de ces abonnements ne prévoit aucune heure d'exception. Le problème majeur pour les personnes âgées, est de se souvenir de ces heures d'exception, afin d'éviter de se faire prendre en flagrant délit de fraude. S'il n'est pas question de supprimer ces heures particulières, au moins faudrait-il que les inspecteurs aient la compétence de ne faire payer que le prix du billet, et non d'infliger une amende imméritée.

«L'oiseau rare»

De M. E. Covat, Ballaigues.
Je n'ai rien trouvé pour lutter contre cette solitude qui me pèse de jour en jour davantage. Non! trouver une compagne n'est pas facile. Aussi, aurais-je meilleure chance de renverser le Mont-Blanc ou encore de vider le lac Léman. Vos petites annonces doivent certainement faire des heureux, pas en un temps record certes, mais avec de la persévérance, on doit pouvoir trouver cet «oiseau rare», au moins en l'espace d'une année. J'ai relevé une adresse dans votre journal: d'après une dame complaisante, il ne serait point difficile de faire bouillir la marmite pour deux personnes. N'est-ce pas merveilleux! Mais des fois qu'il en faudrait plus pour amener à une cuisson normale... Attendez toutefois que les marrons arrivent à maturité, à moins qu'ils ne restent verts pour l'éternité. J'aime à espérer le contraire.

Réminiscences

De Mme B. Regamey, Lausanne.
Dans une rencontre entre aînés, on nous a suggéré d'écrire nos souvenirs d'enfance, afin de les faire paraître dans votre mensuel. En voici quelques-uns qui sont restés gravés dans ma mémoire. En 1905, je me souviens être allée à Mézières au théâtre du Jorat, voir jouer la «Dime». Ce fut un grand branle-bas dans le village, car à cette époque, nous ne disposions d'aucun car. C'est sur des bancs improvisés de chaque côté d'un char à échelles, attelés de deux chevaux que nous nous sommes déplacés. Les dames avaient confectionné des roses en

papier pour garnir des petits sapins placés autour des échelles. Ainsi, nous sommes partis, avec bien des cahots, le goudron étant rare. C'était aussi le temps où chacun cuisait son pain au four communal, et comme il se trouvait installé à côté du collège, nous allions nous régaler plus d'une fois pendant les récréations. Des villageoises avaient l'habitude d'en faire en surplus, pour nous les gosses.

Des bricolages, s.v.p.

De Mme Roy, Lausanne.
Beaucoup d'entre nous, les vieilles dames, ne peuvent plus tricoter. Aussi, ce qui plairait davantage, serait des bricolages avec explications à l'appui. Il y a tellement peu de loisirs pour les personnes âgées! Doucement la solitude pèse et le cafard s'ensuit. Je crois savoir que l'on fait mieux dans le canton de Genève, pour le 3^e âge. Quand fera-t-on quelque chose pour nous ici?
Réd.: «Aînés» publie souvent des «recettes» de bricolage, qui s'alternent avec des travaux à l'aiguille.

Qui l'eût cru!

De Mme A. Amiguet, Aigle.
Vous allez en rire... et cependant faites l'essai avant! Dans la rubrique «le docteur répond», a paru un S.O.S. de Mme Goetz, de Genève, concernant les crevasses si douloureuses. Madame: couvrez ces crevasses d'une couche de vernis à ongles incolore. Mon mari en a ri, mais c'est lui-même, expérience faite, qui m'obligea à transmettre ce conseil pour le moins efficace.

Toujours le sourire

De Mme Champod, Bâle.
Excellente idée ces bricolages! Patchwork, chantournage, emailure, modelage, reliure, collage, peinture etc., etc... Ayant tâté de tout en dilettante, croyez-moi, c'est passionnant! Avec des yeux pas trop déficients, dix doigts pas trop racornis par les rhumatismes, une jugeote encore un peu lucide, que de choses, que de merveilles ne peut-on accomplir! Non seulement il est impensable de s'ennuyer, mais vous direz comme moi: A peine levé, c'est déjà l'heure d'aller se coucher...! Oh! temps suspends ton vol... Et travaillons gaiement!

Une affaire à suivre

De Mme Artho, Boncourt.
Dans le numéro 12 de votre revue «Aînés», vous avez publié une leçon de «yoga sans efforts» pour personnes âgées. Avec mon groupe, j'ai travaillé cette première leçon avec énormément de succès et nous attendons la suite promise avec impatience. Ladite leçon demande une grande préparation, mais une fois travaillée, elle s'avère excellente et les aînés l'apprécient beaucoup.

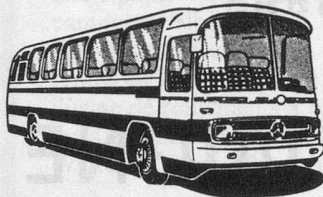
Réd.: De même, nous attendons impatiemment le retour du maître africain Babacar Khane, pour fin juillet, afin de reprendre la publication des exercices.

Voyages en cars de luxe... Repos et détente

| | |
|--|-----------|
| RIVIERA DES FLEURS – COTE D'AZUR 6-11 mai / 1-6 juillet | Fr. 535.— |
| RÊVE DU LIMOUSIN 17-21 juin / 17-21 juillet / 19-23 août | Fr. 480.— |
| VERDUN – REIMS – CHAMPAGNE 16-19 juillet / 27-30 août | Fr. 370.— |
| LA BRETAGNE 8-16 juillet / 25 juillet-2 août | Fr. 880.— |
| LA YUGOSLAVIE par l'Autriche et l'Italie 15-21 juillet / 11-17 août | Fr. 670.— |
| A LA DÉCOUVERTE DE LA CORSE 22-30 juillet | Fr. 880.— |
| RÉDUCTION 5% AUX MEMBRES AVS SUR LES TARIFS CI-DESSUS | |

Renseignements et inscriptions:

Voyages Le Coultre



1188 Gimel
Tél. (021) 74 30 36 ou 35
1005 Lausanne, Marterey 15
Tél. (021) 22 14 43